

VACANCE DE POSTE

Technicien en charge de la gestion des eaux pluviales et de la défense incendie

Châteauroux Métropole vous informe de la vacance, en interne et en externe, d'un poste de Technicien en charge de la gestion des eaux pluviales et de la défense incendie.

POSITION DANS L'ORGANISATION :

Rattachement hiérarchique :

- D.G.A. Environnement et Espace public,
- Directeur de la Mobilité,
- Responsable du service Voirie.

Relations fonctionnelles :

- Les différentes administrations et services publics,
- Les différents services de la Ville de Châteauroux et de Châteauroux Métropole,
- Les entreprises, les administrés.

PROFIL : Le poste est ouvert aux agents de la filière technique, catégorie B, cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

MISSIONS :

- Superviser l'entretien du réseau et des ouvrages d'eaux pluviales de la ville de Châteauroux et des zones d'activité communautaires,
- Réaliser des projets de Voirie et V.R.D. (Voirie et Réseaux Divers) et d'assainissement pluvial,
- Superviser l'entretien des organes de défense incendie (hydrants, bâches, réserves) de la ville de Châteauroux et des zones d'activité communautaires, ainsi que du réseau surpressé de la ZAC Cap Sud,
- Assurer le suivi technique, administratif et budgétaire des marchés d'entretien : réseau pluvial, maintenance des réserves et des organes de défense incendie,
- Participer à la mise en place de la compétence de gestion des eaux pluviales urbaines de l'agglomération au 1^{er} janvier 2020,
- Assurer le suivi de la qualité des eaux pluviales en sortie des bassins ville de Châteauroux et communautaires,
- Assurer le suivi de la pluviométrie et des hauteurs de nappe sur les piézomètres communaux et communautaires,
- Assurer la gestion des conventions de rejet eaux pluviales pour la ville de Châteauroux et Châteauroux Métropole,
- Réaliser la mise à jour du patrimoine et du réseau pluvial communal et communautaires,
- Assurer le suivi des essais débit/pression réalisés sur les hydrants par la régie voirie,
- Déceler l'origine d'infiltrations (signalées par les administrés) d'eau dans les caves et être force de proposition pour résoudre ces sinistres tout en défendant les intérêts de la collectivité,

VACANCE DE POSTE

- Rendre compte au SIG des modifications, extensions, suppressions apportés au réseau pluvial et incendie,
- Contrôler les travaux réalisés par les entreprises,
- Réaliser des consultations pour de petits projets et leurs estimations financières,
- Contrôler la conformité des travaux concessionnaires avec le règlement de voirie,
- Contrôler la mise en place des éléments de sécurité et de signalisation temporaire sur les chantiers,
- Participer aux réunions préparatoires nécessaires,
- Participer aux réunions de coordination concessionnaires,
- Participer aux études portant sur les cours d'eau et autres milieux aquatiques sur l'agglomération,
- Participer aux réflexions sur la gestion des eaux de ruissellement et les milieux aquatiques (GEMAPI),
- Être le référent pour le P.P.R.I. (Plan de Prévention du Risque Inondation) et le S.D.A.G.E. (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux),
- Assurer le suivi de la biodiversité sur les bassins de rétentions et le long des cours d'eau,
- Assurer la préparation et le suivi des dossiers « Loi sur l'eau » de la collectivité,
- Assurer la rédaction des avis techniques liés à la gestion des eaux pluviales (documents d'urbanisme, dossiers techniques transversaux,...),
- Informer les usagers et les entreprises qui le souhaitent lors de leur demandes concernant le pluvial et le réseau incendie,
- Participer aux astreintes de viabilité hivernale sur la fonction de « Responsable d'interventions »,
- Être en alerte lors des sorties terrain de façon à détecter ou anticiper des problèmes éventuels (voirie, éclairage, travaux non autorisés, gens du voyage,...) qui pourraient impacter le domaine public et rendre compte à son supérieur hiérarchique,
- Aider ses collègues et être en appui ponctuel lors d'une mission nécessitant la mobilisation de plusieurs agents (comptages routiers ponctuels, métrés, contrôles techniques,...),
- Participer, en cas de besoin, aux activités d'un autre service en appui ou en remplacement d'un personnel absent ou défaillant.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

Savoirs

- Connaissances approfondies en hydraulique et en V.R.D.,
- Connaissance des règlements de voirie communal et communautaire, et des limites du champ de compétence,
- Connaissances du patrimoine communal et communautaire,
- Connaissances réglementaires de la Loi sur l'eau et du code de l'environnement,
- Connaissances des règles du P.L.U. (Plan locale d'urbanisme) et P.P.R. (Plan de prévention des risques) spécifiques en matière de gestion des eaux pluviales,
- Connaissances sur la faune et la flore locales et la réglementation sur la protection de la nature,
- Connaissances des règles de commande publique et en comptabilité publique M14,
- Connaissances informatiques.

VACANCE DE POSTE

Savoir-faire

- Utilisation et exploitation des résultats du pénétromètre dynamique pour le contrôle de compactage des tranchées,
- Rendre compte à son supérieur hiérarchique des problèmes rencontrés ou à venir,
- Préparer et présenter un projet de VRD et d'assainissement pluvial,
- Maîtrise des outils informatiques et logiciels dédiés au champ de compétence : Topkapi, Open Office,
- Communiquer avec ses collègues de façon à les informer de travaux à venir et obtenir auprès d'eux des informations susceptibles d'impacter le réseau pluvial (pollution,...),
- Faire preuve de curiosité professionnelle et assurer une veille réglementaire.

Savoir-être

- Être organisé et rigoureux,
- Être accompli dans son comportement vis à vis des usagers mais aussi auprès de ses collègues,
- Gérer les situations conflictuelles vis à vis des usagers et des entreprises ; être ferme et diplomate pour imposer le respect des règlements communaux et communautaires,
- Faire preuve de confidentialité : ne pas divulguer d'informations sur les projets en cours et les données professionnelles, et, si besoin, renvoyer vers le service communication,
- Être autonome dans son travail et faire preuve d'initiative.

PARTICULARITES DU POSTE :

- Temps de travail : 7h40 par jour, du lundi au vendredi, 38h20 hebdomadaires, avec 16 jours d'ARTT par an,
- Horaires de travail : Présence obligatoire de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30,
- Spécificités du poste : Posséder le permis B, gérer des contacts conflictuels fréquents, porter les EPI nécessaires face aux risques inhérents des déplacements sur chantier, participer ponctuellement à des réunions d'information tardives, être vacciné contre la leptospirose.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à Monsieur Pierre-Alexandre Prime, Responsable du service Voirie, au 02 36 90 50 49.

L'envoi des candidatures (un CV, une lettre de motivation) est à effectuer directement en ligne sur www.chateauroux-metropole.fr > Les institutions > Recrutement" **avant le 28 février 2019.**

A défaut, elles peuvent être transmises par courrier à la direction des Ressources humaines, hôtel de ville, CS 80509, 36012 Châteauroux cedex.